

Suivi Régional des Parcours VAE

Indicateurs et rubriques (propositions)

Indicateurs statistiques possibles

Ces indicateurs devront permettre de produire des délais moyens et des taux d'abandon.

1. délai moyen entre la fin de l'étape Info-Conseil et le dépôt du dossier de recevabilité.
> NB : ne pourra être obtenu que sur la base de l'info/conseil réalisée par les certificateurs eux-mêmes.

2. délai moyen entre le dépôt du dossier de recevabilité et la décision de recevabilité

3. délai moyen entre la décision de recevabilité et le passage en jury

4. taux d'abandon entre la fin de l'étape Conseil et le dépôt du dossier de recevabilité
> NB : ne pourra être obtenu que sur la base de l'info/conseil réalisée par les certificateurs eux-mêmes.

5. taux d'abandon entre la décision de recevabilité et le passage en jury
Il s'agit des personnes qui ayant obtenu une décision de recevabilité favorable, ne vont pas jusqu'au bout de la procédure de validation, soit parce qu'elle renoncent à constituer un dossier de validation, soit parce qu'elle ne s'inscrivent à aucun jury, soit parce qu'elles renoncent à se présenter à un jury organisé.

Croisement avec les caractéristiques des publics

Pour tous les indicateurs retenus (les 3 délais et les 3 taux d'abandons) des échantillons de fiches sont sélectionnés. Ces sélections peuvent faire l'objet d'analyses qualitatives en fonction des caractéristiques de sexe, d'âge, de niveau de qualification et de diplôme visé, de secteur d'activité.

> Autres Indicateurs

- Typologie des publics souhaitant valider leur acquis
- Analyse comparative des publics (age, sexe, catégories socio professionnelles...) poursuivant à 6 mois leur démarche par rapport à ceux qui ne poursuivent pas.
- Recherche de facteurs sociologiques liés à la non poursuite de la démarche de VAE à 6 mois.
- Rapport entre le nombre de dossiers déposés et le nombre de dossiers recevables.
- Influence de l'accompagnement sur poursuite de la procédure et sur le résultat du jury.
- Taux des actifs de niveau V et IV obtenant une certification supérieure à leur niveau d'origine.
- Rapport entre le niveau d'origine, le secteur des candidats et le niveau de la certification obtenue.
- Recherche sur la VAE comme outil de correction des inégalités d'accès à la VAE.

-...

Liste indicative des rubriques de la Base Consolidée

Caractéristiques de la personne

- Identifiant de la personne (code formé à partir du nom de naissance, du prénom et de la date de naissance)
- Genre de la personne
- Date de naissance
- Code postal
- Statut (salarié, non-salarié, demandeur d'emploi)
- Niveau de formation : diplôme le plus élevé obtenu (V à I)
- Niveau du Diplôme visé (VI à I)
- Libellé du Diplôme visé (de préférence libellé RNCP)
- Secteur d'activité du diplôme visé (code GFE 20)
- Code NSF du diplôme visé

Information conseil *

- Passage de la personne par un Point Relais Conseil
- Date du dernier entretien conseil
- Certificateur recommandé à l'issue de l'entretien conseil
- Certification recommandée à l'issue de l'entretien conseil

Parcours VAE

. *Information Conseil Certificateur**

- Présence de la personne à une réunion d'information certificateur
- Passage de la personne par un entretien conseil certificateur

. *Recevabilité*

- Date de dépôt du dossier de recevabilité
- Décision de recevabilité : recevable / non recevable
- Date de la décision de recevabilité

. *Dossier de Validation et accompagnement*

- Fait l'objet d'un accompagnement : oui / nsp
- Date de démarrage de l'accompagnement
- Financement de la VAE (dont chèque VAE)
- Parcours Individuel ou collectif

. *Jury*

- Date de la décision du jury de validation
- Nature de la décision du jury de validation : totale, partielle, pas de validation
- Préconisation du jury en cas de validation partielle : formation, expérience, travail spécifique *
- Parcours complémentaire : existence *
- Date de décision finale *
- Décision finale : validation, pas de validation *

* En fonction de la disponibilité des données